

# *Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération de Papeete*

## **Demande de subvention - Projet d'investissement**

### **- Liste des pièces à fournir -**

#### 1-Les pièces relatives au projet :

- **La lettre de demande de subvention adressée au Président du Syndicat mixte** sur laquelle figure le montant global de l'opération ainsi que le montant de la subvention demandée (signée et tamponnée par le Président de l'association)
- **La description détaillée du projet**, qui doit préciser l'intérêt du projet par rapport aux objectifs du contrat de ville, les publics visés (notamment : quartier d'habitat), le mode de gestion futur de l'équipement, ses modalités de fonctionnement, les actions d'accompagnement envisagées et les délais prévisionnels de réalisation de l'opération
- **Le budget prévisionnel** du projet pour lequel la demande est formulée. Le budget doit être tamponné et signé par le Président et le trésorier de l'association.
- **Les factures pro forma** à partir desquelles le budget prévisionnel a été établi
- Pour toute demande de subvention effectuée auprès des divers services du Pays, veuillez également nous joindre **les récépissés de dépôt de demande de subvention**.
- **Dossier technique de niveau DCE** (projet de construction ou d'aménagement)
- **Le document relatif à la propriété du terrain** (titre de propriété, arrêté d'attribution de la parcelle, convention de mise à disposition du terrain ou du local...)

#### 2-Les pièces relatives au porteur de projet :

- Un relevé d'identité bancaire (R.I.B)
- Les statuts de l'association à jour
- La liste des membres du bureau
- Le numéro T.A.H.I.T.I. attestant l'inscription de l'association au registre de l'ISPF
- Le Procès Verbal de l'assemblée compétente sur lequel est notée la demande de subvention